

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION,

VAL-BRILLANT.

Festival de la truite grise en photo



PHOTO DU COURONNEMENT : Dans l'ordre habituel: Yolande St-Amand d'Amqui, Carmen Asselin Sayabec, la sirène Marielle Rioux de Val-Brillant, Louis-Marie Hammond président du tournoi, Denise Lamarre de St-Noel et la dame de compagnie Louiselle B. Pelletier.



Marielle Rioux de Val-Brillant couronné sirène 1981



Roger Heppel Amqui
Champion provincial.



Suzanne Thibeault St-Léon
Championne provinciale



Marcelle D'Amours Cabano
Plus grosse masse femme



Gaétan Deharnaie Asbestos
Plus grosse masse homme



Marc-André Lévesque Amqui
Champion régional

Félicitation!



LES PAROISSIENS DE VAL-BRILLANT FETENT LES 25 ANS DE
PRETISE DE LEUR CURE, CLEMENT ROUSSEL

Né à St-Octave de Métis, fils de Joseph Roussel et de Marie Roussel, Clément fit ses études au Séminaire de Rimouski.

Il fut ordonné prêtre le 26 mai 1956 d'où il était nommé vicaire à St-Hubert et par la suite à Rivière Blanche en 1960, à Ste-Rose du Dégelis en 1961, à St-Jean-de-Dieu en 1963, à Causapscal en 1965, à St-Jérôme-de-Matane en 1967. Curé à St-Godard Lejeune en 1970, à Ste-Jeanne-d'Arc en 1974 et enfin curé à Val-Brillant en 1980.

C'est donc samedi soir le 23 mai que les paroissiens de Val-Brillant ont voulu souligner dans la simplicité le jubilé d'argent sacerdotal de leur curé en se réunissant en premier lieu à l'église où une messe fut célébrée par le jubilaire.

Le sacristain et son épouse, ainsi que les marguilliers et leurs conjoints prenaient place au chœur pour démontrer à leur curé, le soutien et la participation étroite qu'ils peuvent apporter aux destinées d'une paroisse.

La chorale de l'église de Val-Brillant sous la direction du marguillier Jean-Guy Bouliane et accompagnée à l'orgue par Rachel Fournier et à la trompette par Michel Bouliane sut nous faire vibrer par des chants liturgiques d'une grande beauté, interprétés avec le souci de la perfection. Pour la circonstance, les membres de la pastorale avaient décoré l'église avec une adresse remarquable, y mettant ainsi une ambiance de fête.

SUITE PAGE 16....

LE PIERRE BRILLANT

Publication:

JOURNAL DE

VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

Rédacteur

Marcel Auclair

Adjoint

Gabriel Auclair

Rédaction

Nicole Beaulieu

Jeannine Caron

Gilberte C. Lévesque

Monique Picard

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Photographie

Elisabeth Lévesque

Collaboration

spéciale

Jean-Guy Bouliane

Louise Charest

Benoit D'Amours

Jacques D'Astous

Gemma M. Malenfant

Alma Roy

Jeanne D'arc Saintonge

Anne-Marie St-Onge

Production

André Bélanger

France Caron

Irène Lebel

Martine Perron

Graphiste

Diane Côté

Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

Publicité

Serge Malenfant

Impression

Impression

des Associés

212 Cathédrale

Rimouski

tirage: 700 copies

abonnement: \$5.00

par année

prix à l'unité: 0.30

Dép. Légal: Québec

2e trimestre 81

on bouge ...

CLUB DE L'AGE D'OR ST-PIERRE-DU-LAC

La fête des mères a été soulignée le 10 mai dernier. La réception a été organisée par les époux: à l'entrée un ruban a été remis à chaque mère et un billet pour le choix de la mère de l'année, vin d'honneur, goûter et danses agrémenta cette soirée. L'heureuse élue "Mère de l'année" a été Mme Donia Michaud son cadeau souvenir, une lampe trophée, lui fut remis par M. Léo Perron le "Père de l'année 1980" et un bouquet de corsage lui fut remis par la "Mère de l'année '80" Mme Valère Turcotte. Félicitations à l'heureuse élue.

Françoise Turcotte



THERESE D'AMOURS

L'AGE D'OR AU FESTIVAL DE LA TRUITE GRISE!

Dans le cadre du Festival de la truite Grise, se tenait, le 24 mai dernier, une soirée récréative animée par le Club de l'Age d'Or du comté sont venus en grand nombre se joindre à nos activités (danse folklorique, chants, etc...). M. Louis-Marie Hammond, président de l'Association des pêcheurs et chasseurs de la Matapédia a présenté à Mme Alma Roy, présidente du Club l'Age d'Or de Val-Brillant, une plaquette en signe de remerciement pour le dévouement de ce Club au Festival de la Truite Grise 1981.

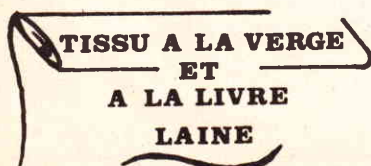
Alma Roy

Qui ne la connaît pas? Certainement pas les gens de Val-Brillant. Mère de famille à temps plein, ce qui ne l'empêche pas d'être très active dans plusieurs associations et surtout dans le cercle de fermières dont elle fut la présidente six ans et fait partie de la fédération depuis maintenant quatre ans, comme conseillère en artisanat pour le comté de Matapédia. Je ne nommerai pas toutes les activités dont elle fait partie de peur d'en oublier. Ayant été secrétaire sous sa présidence, je sais qu'elle communique le sens du devoir et de la responsabilité. Dynamique et serviable elle ne refuse jamais son aide à qui le lui demande.

Longue vie au sein du cercle des fermières.

Gemma M. Malenfant

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3561

**AGATHE TURGEON
VAL-BRILLANT**

5
10
15
742-3490

**Cadeaux,
Epicerie, Jouets,
Articles de pêche.**

Entrepreneurship et développement régional

Au-delà de la question de l'existence ou de la non-existence d'entrepreneurs au Québec, on retrouve actuellement un débat important qui s'articule autour des deux questions suivantes: Est-il possible de favoriser l'apparition d'entrepreneurs au Québec? Comment expliquer que l'entrepreneurship se manifeste de façon plus claire dans certaines régions que dans d'autres?

Ces questions sont à la fois des pôles de réflexion et des objets de querelle au niveau des stratégies d'intervention. Pour y répondre, on présente plusieurs arguments.

Des points de vue différents

Le premier argument en est un que je qualifierais de *pessimiste*, centré sur le hasard et articulé sur l'omniprésence des formes internationales régissant l'activité économique. On prétendra qu'il est inutile de se préoccuper de l'apparition d'entrepreneurs au Québec et qu'il ne sert à rien de chercher à identifier les raisons qui expliquent pourquoi certaines régions sont plus actives que d'autres.

Une autre forme de réponse soutient que le niveau d'activité entrepreneuriale d'une région est directement proportionnel au *niveau de richesse* de cette région. On supposera alors que

s'il y a accumulation de capital, il y aura utilisation de ce capital pour générer de nouvelles formes d'activité économique et que, ce faisant, on verra apparaître l'activité entrepreneuriale.

Certaines théories économiques classiques, le plus souvent centrées sur les économies régionales, prétendent que le niveau d'activité économique d'une région dépend de la *présence d'infrastructures* facilitant la circulation des biens et des services.

D'autres pensent que l'existence de *matières premières* abondantes et peu dispendieuses ou la présence d'une *main-d'œuvre* relativement peu coûteuse sont les facteurs qui encouragent l'augmentation de l'activité économique.

On a aussi suggéré que la création d'entreprise et l'entrepreneurship s'évaluent en *coûts et bénéfices*. On soutient que si les coûts et les bénéfices d'une création d'entreprise sont favorables, on verra apparaître plusieurs entreprises et que si ce rapport coûts-bénéfices est défavorable, on verra diminuer ce phénomène.

Certains spécialistes de la théorie dite de rationalité ont proposé que le développement d'une collectivité est directement proportionnel à son degré de scolarisation et à son *degré de développement des connaissances*. Donc plus une région est scolarisée, plus le nombre d'entrepreneurs est grand.

Une identité collective

À mon avis, les régions où l'on retrouve le plus d'activités entrepreneuriales répondent aux quatre caractéristiques suivantes. D'abord il s'agit de régions dans lesquelles on retrouve une certaine *identité collective* clairement déterminée. Il est bien évident que cette identité d'une collectivité ne peut exister dans des villes naissantes, car il faut bien reconnaître, et sur ce point les études anthropologiques sont formelles, que l'identité collective émerge d'une expérience relativement prolongée de la vie commune d'une collectivité, expérience qui ne peut se réaliser du jour au

lendemain. L'activité entrepreneuriale a peu de chances de poindre, par conséquent, dans des sociétés dites temporaires, comme certains auteurs ont voulu nous le laisser penser au milieu des années 60 et au début des années 70.

Créer son milieu

En deuxième lieu, l'activité entrepreneuriale émergera dans une région où il existe une *insatisfaction en regard de la situation actuelle*, c'est-à-dire dans une région où la situation présente ne répond pas aux attentes de la collectivité. Cet argument signifie que l'activité entrepreneuriale apparaîtra dans une collectivité si les membres de cette collectivité sont à la recherche d'un bien-être, d'une

sécurité ou d'une qualité de vie qu'ils ne retrouvent pas dans leur région et qui, pour eux, est très importante. La différence entre ce que l'on recherche, ce que l'on attend et ce que l'on connaît dans la vie de tous les jours est la base d'un désir d'action de la part des innovateurs et des entrepreneurs d'une collectivité. Cette condition entraîne l'idée suivante: Si je ne retrouve pas dans ma collectivité ce que je désire, peut-être est-il possible pour moi de le créer.

Les pères Noëls

La troisième caractéristique est le *rejet du père Noël*. À mon avis, l'activité entrepreneuriale sera importante dans une région si cette dernière a réalisé que la façon d'atteindre la qualité de vie qu'elle recherche passe par l'utilisation de ses propres ressources. Elle doit mettre elle-même à contribution les énergies dont elle dispose. On pourrait exprimer cette conclusion autrement en disant: Une région sera un foyer d'autant plus actif que les agents de développement de cette collectivité auront conclu que le développement de la collectivité passe d'abord et avant tout par le résultat de leur propres actions. Par opposition, on peut imaginer ce que j'ai appelé ailleurs le développement de type *cadeaux du père Noël*. On postule alors que le développement de la région se fera avec l'apparition dans la région de Pères Noëls qui viendront donner des cadeaux et promouvoir cette qualité de vie que l'on recherche.

Au Québec, nous avons connu pendant près de vingt ans deux pères Noëls vers lesquels nous nous tournions pour avoir les cadeaux moteurs de développement économique: les multinationales et les entreprises gouvernementales. Plusieurs régions ont longtemps imaginé que leur développement dépendait de l'implantation dans leur territoire d'une multinationale. On pourrait ici se demander combien de régions n'ont pas rêvé d'avoir chez elles Ford, General Motors, Northern Telecom, Bell Canada ou I.B.M... Dans chacun des cas, on croyait que l'apparition d'un de ces géants aurait un effet multiplicateur et

dossier

MARINA DE VAL-BRILLANT

Devant le manque d'information auquel fait face la population de Val-Brillant dans le dossier marina nous avons senti nécessaire de vous en décrire les grandes lignes.

En janvier dernier, le Secteur Sayabec, composé des huit municipalités du Haut du Comté de Matapédia, s'est doté d'une structure de développement économique. Celle-ci fonctionne à l'aide d'un conseil d'administration composé d'élus des municipalités membres.

Messieurs Gérard Ouellet et Raymond D'A-mours y représentent respectivement St-Pierre du Lac et Val-Brillant. Ceux-ci nous ont soumis un projet de développement pour leur Village: réaliser une marina d'envergure régionale.

Pour s'acquitter de nos responsabilités, en tant qu'employés du Comité de Développement Economique du Secteur Sayabec, nous avons formé un comité d'implantation. Celui-ci est composé des organismes suivants: les corporations municipales de St-Pierre du Lac et de Val-Brillant, l'Association des Pêcheurs et Chasseurs de la Matapédia, la Station Val-D'Irène Inc., la S.E.R.V. le Comité de Développement Economique du Secteur Sayabec. Messieurs Jacques Lévesque, Alain Lemieux et Michel Hallé y représentent respectivement les propriétaires de bateaux de Val-Brillant, Amqui et Sayabec.

Le mandat du comité est de planifier l'aménagement d'une marina régionale à Val-Brillant et d'assurer le suivi et le contrôle de sa réalisation. La responsabilité particulière de chacun des membres est d'informer leurs organismes et la population sur le projet. Dans le but d'en arriver à concevoir un projet qui satisfasse à la fois les besoins des propriétaires de ba-

teaux de la région, de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs de la Matapédia et de la population en général nous sommes dotés d'un plan d'action divisé en plusieurs étapes.

La première étape de notre plan consistait en une étude de faisabilité technique aux abords du quai actuellement aménagé à Val-Brillant. Celle-ci vient récemment d'être réalisée par un professionnel du Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, Monsieur Jean Boisclair. Elle s'est révélée très favorable au choix de ce site pour l'aménagement d'une marina régionale.

La deuxième étape, qui est déjà en marche actuellement, consiste à faire circuler un questionnaire parmi les propriétaires de bateaux de la région. Cette démarche vise à connaître ceux qui sont intéressés à utiliser la marina. Elle va aussi nous permettre de les réunir pour connaître leur opinion sur le projet et sur la gestion de celui-ci. Nous demandons donc à ceux qui recevront ce questionnaire d'y répondre sérieusement. L'an prochain il y aura très probablement une marina à Val-Brillant et ceux qui veulent l'utiliser doivent nous le signaler dès maintenant.

Finalement nous tenons à informer la population que nous avons prévu une rencontre publique pour le mois d'août prochain. De plus nous tenons à préciser que nous voulons organiser certaines activités (ex: location de bateaux, école de voile) qui permettent à tous ceux qui le désirent d'utiliser cet équipement.

Jacques D'Astous
C.D.E. Secteur Sayabec
tél: 536-5688

CARON
&
BOUCHER Inc



C.P. 144 Val-Brillant
GOJ 3LO



TEL: 742-3814

Entreprise Benoit D'Amour
enr.

- Entrepreneur Artisan



- Menuiserie générale
- Ebénisterie
- Pose de céramique

87 rue ST-PIERRE

VAL-BRILLANT 742-3883

CAROLE
THERIAULT



Pâtisseries →
- buffets froids
- gâteaux noces
- gâteaux fêtes

VAL BRILLANT
742-3880

les affaires

UN COMITE D'URBANISME VIENT DE VOIR LE JOUR A VAL-BRILLANT

Il est composé de Alfred Lavoie, prés.
Jules Michaud, vice prés.
Benoît D'Amours, sec.
Jean-Guy Pelletier,
membre du Conseil munic.

Le comité a été formé en collaboration avec le Conseil municipal et a pour but d'aider les élus municipaux à faire de notre municipalité un endroit accueillant. Le mandat est de délimiter les endroits qui seront considérés résidentiels, commerciaux, touristiques, etc.... Aussi, le comité s'occupera de l'étude des permis de construction.

Règlements municipaux:

Les permis de construction sont obligatoires pour les rénovations, soulèvement de bâtisses, construction de maisons, garages et remises.

Des formules pour les demandes de permis de construction sont disponibles au bureau de la secrétaire municipale et chez l'inspecteur municipal.

Les demandes de permis de construction seront reçues par l'inspecteur municipal (Alfred Lavoie) au plus tard le dernier mercredi du mois pour être étudiée par le comité d'urbanisme et en faire rapport au Conseil municipal le premier lundi du mois.

Toute demande de permis de construction sera nulle s'il n'y est pas fait suite dans le délai de six mois de la date de son émission; après ce délai, l'intéressé ne peut procéder qu'en obtenant un nouveau permis de construction.

Avec le développement qui s'en vient dans notre région le secteur de la construction aura besoin de travailleurs compétents et licenciés auprès de la régie des entreprises en construction du Québec.

En conséquence, le comité d'urbanisme recommande aux personnes voulant travailler dans la construction de se préparer pour ne pas être dépassés le moment venu.

Toute personne ayant l'intention d'acheter un terrain pour se construire une maison, devrait se faire un devoir de s'informer au comité ou au Conseil municipal avant de finaliser l'achat dudit terrain pour s'assurer que la municipalité sera en mesure de lui fournir les services et pour s'assurer que ce même terrain est dans un secteur reconnu résidentiel.

BENOIT D'AMOURS, secrétaire.

ENTREPRENEURSHIP ET DEVELOPPEMENT REGIONAL suite...

qu'en conséquence l'activité entrepreneuriale de la région serait grandement améliorée.

Dans plusieurs régions on a aussi rêvé d'un autre type de père Noël: le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les services parapublics. Ces régions ont longtemps pensé que la meilleure façon d'assurer leur développement était d'avoir dans leur ville, au coeur de leur région, un bureau central du gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral. Encore une fois on suppose que la présence d'une grosse unité qui garantit des emplois aura un effet multiplicateur pour l'activité économique régionale.

L'appartenance

Le quatrième point qui m'apparaît essentiel, c'est l'existence d'un réseau d'entrepreneurs (ou d'un réseau d'appartenance) qui permet à ces derniers de recevoir un support significatif pour leur activité. On peut observer très clairement que, dans certaines régions du Québec, le développement économique a été très fortement influencé par un réseau d'entrepreneurs ou d'individus ayant entre eux des liens privilégiés, liens qui supportent toute l'activité entrepreneuriale. Des études antérieures ont montré de façon précise que les réseaux entre les agents économiques sont promoteurs d'une activité économique encore plus

grande. Ces réseaux jouent un rôle de support, de modèle et de milieu d'accueil pour une activité entrepreneuriale qui, soit dit en passant, n'est pas toujours perçue de façon positive par la collectivité dans laquelle elle s'installe.

Jean-Marie Toulouse

Extrait de la revue
OSE
Volume 4, no.1
Avril-Mai 81

municipales

VAL-BRILLANT, L'ENVIRONNEMENT C'EST TOI ET MOI!

C'est sous ce thème que le Conseil municipal du village de Val-Brillant sollicite la participation de tous à l'embellissement de son milieu.

Il reflète la préoccupation des autorités municipales de susciter un effort collectif de tous ses citoyens, en vue de vivre en harmonie avec leur environnement.

Le Conseil municipal a ouvert cette campagne par certains travaux d'embellissement autour de l'édifice municipal et dans un parc par la plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs.

Ce thème vous invite à nettoyer les arrière-cours, à enlever les broussailles et les rebuts, à embellir les résidences et les parterres, à protéger et à conserver précieusement ce qui est déjà en place et finalement à veiller particulièrement à la propreté de son territoire.

Le conseil compte spécialement sur la participation des jeunes et croit sincèrement à leur bonne volonté.

Le tout doit se manifester à travers les gestes quotidiens qui consistent à ne pas fouler inutilement les pelouses, à éviter de briser les arbres et les arbustes, à ne pas lancer les chiffons de papier, les cannettes et autres objets dans la rue et sur les parterres.

S'ils pouvaient parler, ces rebuts vous affirmeraient qu'ils adorent les poubelles et qu'ils se sentent malheureux lorsqu'ils er-

rent et sont piétinés sur le sol.

Les gens des villes montrent un goût de plus en plus marqué pour agrémenter leur milieu, pourquoi tous ensemble n'aurions-nous pas la même fierté et le même désir de donner à notre village un visage accueillant; il faut commencer aujourd'hui pour qu'en 1989, l'année de son centenaire, Val-Brillant présente un cachet particulier à tous ses visiteurs et pour qu'ils puissent trouver un village où il fait bon "V I V R E".

Jeanne-D'Arc Saintonge, sec.-trés.

COMMUNIQUE - COMMUNIQUE - COMMUNIQUE -

Le Conseil municipal du village de Val-Brillant informe que selon l'article 16 du règlement relatif à la construction à son usage et à celui des terrains:

Nul ne peut édifier aucune construction permanente ou temporaire, modifier, réparer, transporter ou démolir une construction quelconque, ou une partie de construction, ni entreprendre des travaux d'excavation en vue de l'édification d'une construction, sans avoir obtenu un permis à cet effet de l'inspecteur des bâtiments.

Inspecteur des bâtiments: Alfred Lavoie
Tél.: 742-3322

Le permis doit être demandé au moins 30 jours à l'avance pour en permettre l'analyse par le comité d'urbanisme.

Jeanne-D'Arc Saintonge,
secrétaire-trésorière

CARTES D'AFFAIRES

marielle DENTUROLOGISTE
claveau VAL-BRILLANT 742-3268

Jules inc. CONTRACTEUR
Fournier GENERAL
VAL-BRILLANT 742-3227

CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental
 VAL-BRILLANT 742-3225

CLAUDE MALENFANT
Snap-on
R.R.2 VAL-BRILLANT
742-3517 742-3541

les gourmets

PATE DE BOEUF VITE FAIT

- 2 c. à table de beurre fondu
- 1 tasse d'oignon haché
- 1 livre de boeuf haché
- 1 c. à thé de sel
- 1 boîte (19 onces) de haricots verts, égouttés
- 1 boîte (12 onces) de maïs en grains, égoutté
- 1 boîte (10 onces) de soupe condensée de tomates

Sauter au beurre l'oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent environ 5 minutes, y brunir la viande.
Ajouter les autres ingrédients et réchauffer. Verser dans un plat à four de 6 tasses.

GARNITURE:

- 1 tasse de farine tout usage tamisée
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- $\frac{1}{2}$ c. à thé de sel et céleri
- 3 c. à table de graisse végétale
- 1 oeuf battu
- $\frac{1}{4}$ tasse de lait

Mélanger les ingrédients secs: y couper le gras jusqu'à ce que la préparation ressemble à une chapelure fine.
Ajouter oeuf et lait puis, mêler rapidement jusqu'à l'obtention d'une pâte molle.
Renverser sur une planche farinée, pétrir 30 secondes & abaisser la pâte à $\frac{3}{4}$ pouce d'épaisseur.
Tailler en forme de biscuits et placer sur le dessus du mélange de viande.
Dorer à 425°F (20 à 25 minutes).
Pour 6 personnes.

Bon appétit!

Jeannine Caron

CANTINE LA PAYSANNE



Val-Brillant

Dimanche: cipaille

Spécialité: SOUS-MARIN

T-EL: 742 - 3422

LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

Spéciaux
du jeudi à
inclusiv

ÉPICIER

GP

VOTRE
RENDE
QUOT

MARCHÉ LI

Bière

742

5, rue St-P

Val-Brillant

OBJET à V
LOC

Tarifs: \$1.00 pe
po

s'adresser:

Mme Franco

742-3

PAR FRANCOISE TURCOTTE

NOUVELLES:

Décès: - A Arvida est décédé le 7 mai 81 Guillaume Rioux 77 ans 7 mois, époux de Mme Jeanne Morin. Il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs (la famille Philias Rioux). Un beau-frère et une belle-soeur M. & Mme Adélarde Morin de notre paroisse.

- Est décédé le 14 mai 81 le Rév. Frère Elie, mariste (Loradin Morin) 78 ans 9 mois. Il a été à Val-Brillant de 1934 à 39 et de 1954 à 65.

- A Montréal est décédée le 14 mai 81, Bernadette Santerre 75 ans, épouse de M. Philippe Laliberté. Elle était la soeur de M. Raymond Santerre.

- A Amqui est décédé le 7 juin 81 le Frère Armand St-Onge 72 ans, il a été le Directeur Général de la Commission Scolaire Vallée de la Matapédia (dès le début). Un service a eu lieu à Amqui lundi le 8 et ensuite la dépouille a été transportée à Dolbeau à la Maison Provinciale des Frères de l'Instruction Chrétienne. Service et sépulture ont eu lieu à Dolbeau le 10 juin.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Naissance: Simon né le 17 mai 81 fils de M. & Mme Ghislain Perreault (Michèle Bérubé). Son parrain sera M. René Lamarre d'Amqui et sa marraine Mlle Yolaine Imbeault de St-Tharcisius.

Félicitations aux heureux parents

Mariages: Le 16 mai a eu lieu le mariage de Nicole Thibeault fille de M. & Mme Roger Thibeault (Laurette Pelletier) et Robert Massie de Rimouski fils de M. & Mme Jean-Marc Massie. Ils vont demeurer à Rimouski.

- Le 12 juin 81 a eu lieu le mariage de Jean-Marie D'Amours fils de M. & Mme Jean-Bapt. D'Amours (Thérèse Santerre) et Linda Malenfant fille de M. Jean-Bapt. Malenfant et de feu Gertrude Aubut.

- Le 12 juin 81 a eu lieu le mariage de Serge Malenfant fils de M. Jean-Bapt. Malenfant et de feu Gertrude Aubut et de Sylvie Couturier d'Amqui fille de M. & Mme Valois Couturier.

Voeux de bonheur aux nouveaux époux

ANNONCES:

A vendre: Une table pour stéréo 36 X 41 1/2 X 21 pces de hauteur, couleur noyer, très propre, prix d'aubaine. S'adresser: tél. 742-3853.

Inter-Val Féminin: Saviez-vous qu'à Val-Brillant depuis le 9 avril 81, il existe un organisme sous le nom de l'Inter-Val Féminin? Ce groupe de 9 femmes bénévoles qui se veut au service des municipalités se donne comme objectifs: la consultation, la recherche, l'information, critiquera ou appuiera différents projets touchant le développement de Val-Brillant.

Anne-Marie St-Onge, prés.

SALON FRANCINE

coiffure esthétique
traitement capillaire
soins de la peau

Mme Francine Santerre, prop.
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

A VOTRE SERVICE: 742-3740

mardi-jeudi 9 à 18h
mer-vend. 9 à 21h
samedi 7 à 15h



SPÉCIALISTES
DU
REVÊTEMENT
EXTÉRIEUR

REVÊTEMENT:

ACIER GARANTI 10 ANS
ALUMINIUM GARANTI 20 ANS
VINYLE GARANTI 40 ANS

FRANCIS
RIOUX

St-Alexandre des Lacs

Représentant:

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
VINYLE MASTIC

778-3248

histoire

L'ENGAGEMENT DE DEUX INSTITUTRICES A CEDAR-HALL EN 1887.

L'article de ce mois est la reproduction intégrale du contrat d'engagement signé par deux institutrices de Val-Brillant en 1887. Les fautes de français contenues dans le texte original sont indiquées par un (!) .

Gabriel Auclair

Province de Québec

Municipalité de Cedar-Hall

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le ... jour du mois d'août, est convenu et arrêté entre les commissaires d'école pour la municipalité de Cedar-Hall dans le comté de Rimouski, représentés par Josaphat Bélanger président des commissaires d'école, en vertu d'une résolution des dits commissaires adoptée à leur session tenue le ... jour d'août mil huit cent quatre vingt sept, et les nommées Delles Laure Fortin, Léopoldine Mercier, comme suit.

Les dites Laure Fortin et Léopoldine Mercier sont engagées et s'engage(!) et loue(!) leurs services comme institutrices aux dits commissaires d'école pour le terme et espace d'une année scolaire à compter du ... pour tenir l'école élémentaire dans l'arrondissement No 1 et No 2. Laure Fortin pour No 1 et Léopoldine Mercier pour No 2 de la dite municipalité conformément à la loi, aux règles et aux règlements du conseil de l'instruction publique et des comités qu'il appartient, et des règles et des règlements établis par les commissaires d'école de la dite municipalité, et pendant la durée de leurs engagements les dites institutrices s'oblige(!) à remplir les charges et conditions suivantes: surveiller la conduite des enfants fréquentant l'école tant en classe qu'en dehors de la classe et tant qu'ils sont sous sa vue; enseigner les matières indiqués(!) par la loi et les règlements établis, et ne se servir que des livres d'enseignement et de lecture autorisés par le conseil de l'instruction et ses comités; remplir les blancs, papiers et documents qui lui seront soumis par les commissaires et les inspecteurs; tenir un registre d'école où seront entrés les noms des visiteurs de l'école et leurs remarques, et aussi les livres, registre(!) ou cahier(!) pour les élèves; garder avec soin les cahiers des élèves dans le coffre ou armoire destiné à cet objet; ne jamais se servir des appartements destinés aux élèves de l'école, pendant la durée des classes, que les per-

sonnes qui ont droit de visiter l'école, et nulle autre; observer les règles d'une discipline sévère dans et pendant la durée de l'école, mais ne faire usage des punitions corporelles qu'avec la plus grande discrétion et dans les cas extrêmes seulement; se tenir toujours proprement mis(!) et donner le bon exemple, sous ce rapport de la propreté et du savoir vivre; recevoir les parents des élèves et tous les visiteurs d'école avec respect et politesse; gardez(!) avec soin le Journal de l'instruction Publique dans les archives de l'école, et tenir la maison d'école en bon ordre; en un mot remplir tous les devoirs(!) d'un bon professeur.

Cet engagement est fait pour et moyennant le prix et somme de \$68.00 pour No 1 et \$60.00 pour No 2 pour la dite année scolaire, que les commissaires s'obligent de payer aux dites institutrices, de la manière suivante, savoir: le premier versement à la fin de décembre et le reste à la fin de juin 88; lesquelles somme les dits commissaires s'obligent s'engagent de payer aux dites institutrices en bon argent ayant cours et non autrement, voulant et entendant que le secrétaire trésorier ou nulle autre personne pour eux ne fassent(!) de transactions avec les dites institutrices quand au mode de paiement du dit salaire, mais que le salaire lui soit payé en argent et aux termes fixés, se soumettant les dits commissaires aux dispositions de la loi qui substituent le surintendant de l'instruction publique aux dites institutrices pour la poursuite en recouvrement du dit salaire, ou partie d'icelui, à défaut du paiement du dit salaire aux institutrices en tout ou en partie.

Une copie de cet engagement ou un double est transmis au surintendant du consentement des parties.

A défaut d'autre engagement pour l'an prochain, le présent continuera à valoir entre les parties pour l'année prochaine et tant qu'il ne sera pas régulièrement révoqué.

(Signé)

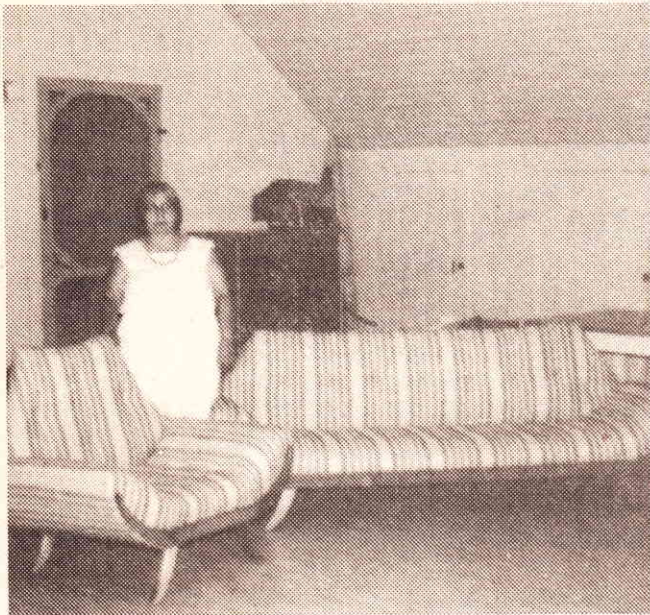
Léopoldine Mercier

Laure Fortin

Josapha Bélanger P. (président)

Hilaire Fortin S.T. (secrétaire-trésorier)

gens de chez-nous



La photo montre Mme Pierre Paradis devant le résultat de son travail acharné. Le tissu qui recouvre les meubles a été tissé de ses mains au local des Fermières. Quel beau travail! Le recouvrement a été fait à l'atelier "La Relève" et Mme Paradis en est très fière.

Félicitations

à cette remarquable artisane!

Communiqué

L'Atelier "La Relève" ferme ses portes au début de juillet pour la période estivale. Il sera de nouveau en fonction à l'automne.

Yolande Perron, secrétaire

INFORMATIONS SUR LA PREPARATION D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le comité d'école après avoir pris contact avec le responsable de la Centrale de Prêt du Bas St-Laurent concernant la possibilité d'obtenir une bibliothèque s'est fort intéressé à l'implantation de ce service offert à la population.

Voici quelques items qu'offrent cet organisme: livres pour adultes (romans, documentaires, science-fiction), livres pour enfants (contes, bandes dessinées, etc...) jouets éducatifs, disques (enfants, westerns, classiques, chansonniers, populaires), sur demande service de film.

Nous avons demandé à M. Jean-Pierre Caron de venir rencontrer les Conseils municipaux qui ont semblé très intéressés. Vu que rien n'avait été prévu au budget '81, ce projet est réalisable pour '82. Ce service est gratuit à la population vu la participation des municipalités.

Ce service étant bénévole, les gens qui voudront faire partie du Comité de la Bibliothèque pourront contacter le Comité d'école à ces numéros: 742-3442, 742-3413

Ces quelques informations vous sont données afin de vous sensibiliser à ce projet que nous espérons va vous procurer des moments de détente. De plus amples informations vous seront fournies au début de l'année '82, par le même média.

Soyez assuré que votre Comité d'école dési-rera travailler en collaboration avec vous.

Le Comité d'école



SEANI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**

Les Jeunes

Le moineau domestique
Savez-vous que ?
le moineau domestique
fréquente lui aussi une grande partie
du monde parce que, voyageant
avec l'homme, il l'a suivi
partout et ce prierot ou encore



moineau franc est, de tous les oiseaux, celui qui préfère
sa compagnie. Des tests ont prouvé que certains des noyaux
qu'il brise aisément ne cèdent que sous une pression de
cinquante kilos environ. Non seulement la matière du bec
est très dure et d'une puissance extrême. Phénomène d'autant plus
étonnant que l'oiseau lui-même ne pèse que cinquante grammes

Douglas Carrington

6^e année

mot mystère

10 lettres

aune
bouleau
bourgeon
branche
cacaoyer
cèdre
chêne
cyprés
épinette
érable
frêne
hêtre
hévée
if
mélèze
merisier
nœud
noyer
pêcher
peuplier
pommier

racine
saule
sève
souche
tilleul
tronc

Solution à la page 16

T	I	L	L	E	U	L	E	R	D	E	C
R	C	E	V	R	E	I	S	I	R	E	M
O	A	E	H	G	E	E	N	E	R	F	E
N	C	C	T	C	L	A	L	P	V	R	L
C	A	Y	I	B	U	U	N	I	F	E	E
U	O	P	A	N	A	O	P	N	D	I	Z
A	Y	R	T	S	E	O	S	E	U	L	E
E	E	E	I	G	M	E	R	T	E	P	A
L	R	S	R	M	N	E	O	T	O	U	E
U	N	U	I	U	Y	C	H	E	N	E	V
O	O	E	A	O	R	E	H	C	E	P	E
B	R	A	N	C	H	E	E	R	T	E	H

les arbres

PENSÉE DU MOIS

Si tout passe et s'enfuit, si tout chancelle et tombe,
il est au coeur une fleur qu'on appelle "souvenir",
gardez celui de Val-Brillant et arrêtez en passant.

Dépositaire



Hitachi
Toshiba
Rca
Sansui
Radio Shack
Disque &
cassette

ADRIEN VIENS

39 BOUL. ST-BENOIT
AMQUI

Tél : 629-4414 -13

nous et...

GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN: FRUITS ET LEGUMES

SUITE DU MOIS PASSE...

Les fruits sont les bienvenus dans notre régime alimentaire. Leurs grandes variétés de couleurs, de textures, de formes, de saveurs et d'arômes en font des aliments agréables à inclure au menu quotidien.

Le Guide alimentaire canadien recommande de 2 à 3 portions* de fruits tous les jours y compris une source importante de vitamine C (jus d'orange, pamplemousse, jus de pomme vitaminé etc). En plus de fournir des fibres alimentaires, ils fournissent également des quantités appréciables de vitamines et de minéraux.

Les légumes font partie du même groupe d'aliments parce qu'ils renferment des éléments nutritifs semblables. Le Guide alimentaire canadien recommande 2 portions* de légumes chaque jour. Sous forme de salades ou cuits dans très peu d'eau, les légumes ont une place de choix au menu.

*exemples d'une portion=

125 ml de jus de fruits ou de légumes (on)
125 ml de fruits ou de légumes cuits ou en conserve
1 fruit ou légume de grosseur moyenne.

Préparé par: Louise Charest dt.p.



GARAGE
Louis Savard

spécialités:

►DEBOSSAGE
►PEINTURE

742-3333



Valenciel Inc.

Poste de
conditionnement

Semences
Pédigrées

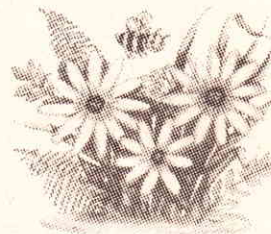
742-3405



GENEREUX DONATEURS

M.Mme Auguste Mignault
M.Mme Gérard Beaulieu
M.Mme Emmanuel D'Astous
M.Mme Baptiste D'Amours
M.Mme Isaac Blouin
Louise Bélanger (Montréal)
Alice Gagnon (Mont-Joli)
Yvon Bélanger (Montréal)
Jean-Louis Bélanger (Beaupré)
Ovila Paradis
Omer Antil (Québec)
Henri Claveau (Amos)
2 dons anonymes

MERCI!



André D'Amour enr.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité : CHAUFFAGE ELECTRIQUE

11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT

742-3259



edito · loisir

RAPPORT ANNUEL DU COMITE DES LOISIRS POUR L'ANNEE 1980-1981

Pour une troisième année consécutive, le Comité des Loisirs s'est impliqué directement dans la construction, l'aménagement, l'organisation physique de terrains récréatifs tel que: balle-molle, soccer, volley-ball, patinoire, badminton, plage, tennis et autres dans le seul but de doter les municipalités de Val-Brillant, Village et Paroisse et sa population d'un équipement de base nécessaire et essentiel à une population qui veut faire un effort pour se tenir en forme chez-eux et non au dépend de l'organisation de voisins mieux pourvus.

Une telle implication exige beaucoup de la part des membres du comité. C'est peu de choses pour des gens qui veulent travailler pour une bonne cause. Ce qui est regrettable, c'est qu'on ne l'apprécie pas toujours à sa juste valeur.

Parmi les implications dans lesquelles le Comité des Loisirs s'est embarqué, je peux vous citer: "le projet Développement Loisirs dont je vous donnerai plus de détails

dans quelques minutes, la fabrication d'une rampe de rouli-roulant, la construction de gradins pour le terrain de balle-molle, l'organisation de toutes ces soirées dansantes qui nous ont permis d'apporter une aide financière à l'organisation du Journal "Pierre-Brillant", et de venir en aide également à l'équipe de ski de fond "Les Baladins". Par notre apport moral et financier, nous avons permis à l'organisation du "Festival des Foins" de se tailler une place très enviable de ces concurrents voisins et de donner à la population, l'occasion de se retrouver et de fraterniser".

Nous avons l'honneur d'avoir au Comité des Loisirs une personne qui siège au C.L.E.Q. (Conseil des Loisirs de l'Est du Québec) en la personne de Louise Bérubé.

Nous avons dirigé une loterie qui nous a apporté quelques 1 594.75\$.

Nous venons de présenter un projet "Eté Canada 81" pour un montant subventionné de 48 594\$ dont 40 000\$ seront affectés en salaire pour nos étudiants si ce projet était accepté tel que présenté. Ce projet consiste à terminer l'aménagement des terrains de soccer, volley-ball, tennis, croquet, fer, carré de sable pour les jeunes, des allées et des espaces libres à l'ouest de la Cédrière ainsi que le terrain de stationnement.

Parmi les projets futurs, il est question de faire quelques réparations au plancher de la Cédrière et ceci bénévolement. Il est également question d'un panneau-réclame qui serait installé face à la crossing et mis à la disposition des associations.

L'objectif premier du Comité des Loisirs pour les prochains mois sera de sensibiliser la population et les dirigeants municipaux à l'effet que ces derniers devront dans l'élaboration de leur prochain budget, envisager l'embauche d'un permanent en loisirs. Ce poste devrait être comblé au plus tard à temps partiel en octobre ou novembre 81 pour devenir permanent en janvier 82. Les modalités et les fonctions à ce poste devront être étudiées et déterminées conjointement par les représentants

Suite à la p. 15

VENEZ FAIRE UN TOUR

DECORATION INTERIEURE

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

JUSTE POUR VOIR

DECORATION AMOURS INC.

742-3736
VAL-BRILLANT

les sports

(suite de la page 14)

des deux Conseils municipaux et le Comité des Loisirs. Une multitude de raisons peuvent être citées pour justifier l'embauche d'un permanent en loisirs.

L'objectif second qui est relié directement au premier sera de se départir de ces aménagements, terrains et propriétés en faisant le transfert de ceux-ci à la municipalité, afin qu'elle en assume l'entière responsabilité. Le Comité des Loisirs trouvera, ainsi, son vrai rôle d'organiser les sports et les loisirs plein-air ou intérieurs et aussi s'occuper du socio-culturel en collaboration avec le permanent aux loisirs et tous les intervenants du milieu oeuvrant dans des domaines connexes. Pour la réalisation de ces deux objectifs, le Comité des Loisirs devra présenter une résolution aux deux Conseils Municipaux, afin de considérer les besoins urgents d'un permanent en loisirs et les invitant à s'asseoir à une même table avec le Comité des Loisirs pour entreprendre les démarches nécessaires pour en arriver à une réalisation concrète.

En ce qui me concerne, mon terme se termine ici ou presque, car j'ai promis aux membres du comité que je poursuivrais le projet "Été Canada 81" en entier, c'est-à-dire, jusqu'en septembre. En passant, si ce projet était accepté, je vous demande de vous y intéresser autant que si vous étiez le promoteur et que vous en soyez les superviseurs afin de corriger et de redresser une mauvaise situation alors qu'il en est temps et non attendre que tout soit fini avant d'ouvrir la trappe pour dire: "Y'aurait dû faire ça"

L'équipe qui a travaillé à mes côtés s'est toujours montrée à la hauteur. A cause de

nos multiples activités nous avons dû nous réunir beaucoup plus souvent que l'exige les activités normales du Comité des Loisirs. Je remercie chacun des membres du comité. Un merci bien spécial à cette petite secrétaire, France Caron, qui a accompli sa tâche avec brio malgré toutes ses occupations. Et le trésorier également, Raynald Côté, c'est tout un homme ce Raynald. A tous les autres demeurant en poste, un merci sincère et je suis sûr que l'équipe 81-82 fera sa marque.

Merci à chacun de vous d'être venu ce soir. Ça prouve que vous aussi vous vous intéressez à la cause des loisirs chez-nous.

Merci! Jean-Guy Boulianne

LE COMITE DES LOISIRS DE VAL-BRILLANT

A la suite de l'assemblée annuelle du 8 mai dernier, le Comité des Loisirs se compose maintenant de:

Président :	René Lauzier
Vice-président:	Réjean Rivard
Secrétaire :	Johanne D'Amours
Trésorière :	Emilienne D'Amours
	Louise Bérubé
	Benoît D'Amours
	Solange Leblanc
	Claude Michaud
	Jean-Guy Pelletier

Membre du Conseil
du village :

Responsables des
sports:

René Lauzier → 47
Solange Leblanc —

Responsables du
plein-air:

Claude Michaud —
Benoît D'Amours —

Socio-culturel:

Réjean Rivard —
Louise Bérubé —
Emilienne D'Amours

Le Comité en profite pour informer la population que les assemblées mensuelles du Comité sont ouvertes au public et sont tenues le dernier mercredi de chaque mois, soit à la salle municipale ou à l'école.

Johanne D'Amours, secrétaire.

Hôtel Val-Brillant

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

SALUT
LES
FILLES

GARAGE Jacques Levesque

— TUNE UP —
— TRANSMISSION —
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

AVIS DU COMITE DES LOISIRS.

Ceux qui possèdent des gilets de hockey des loisirs, S.V.P. bien vouloir les rapporter à l'hôtel de Val-Brillant.

Prière de ramener, aussi, tous les équipements de hockey pour nous permettre de les ranger tous au même endroit.

Sinon, une facture suivra s'il y a lieu

Le Comité des Loisirs de Val-Brillant
par: Johanne D'Amours, sec.

LES PAROISSIENS... (suite de la p. 2)

Immédiatement après la messe toute l'assistance fut invitée à se rendre au gymnase de l'école de Val-Brillant pour une petite fête où chacun en profita pour féliciter le jubilaire.

Il y eut chants par la chorale de Val-Brillant et danses folkloriques par les jeunes "Tourbillons légers" de Val-Brillant, élèves de Gaston Dubé. On présenta une plaque-souvenir à l'abbé Roussel en hommage pour ses 25 années de prêtre.

Le tout se termina par une dégustation de vins et fromages préparée par quelques vaillantes "Dames Fermières" à qui nous devons un grand merci pour leur disponibilité et leur amabilité.

Nous souhaitons donc à notre curé une longue vie et bonne santé. Nous lui disons: Nous avons besoin d'un prêtre. Que Dieu vous conserve encore longtemps au service des âmes.

Anne-Marie St-Onge, marguillères.

SOLUTION DE LA PAGE 12

VEGETATION

— Une
boulette
de
viande!



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271